

Colloque

Le procès environnemental

De l'intérêt à agir en justice au lien causal : quels défis, quelles perspectives d'avenir?

Vendredi 23 septembre 2016

Salle Jean-Paul Tardif, pavillon La Laurentienne

Biographies des intervenants

Michel Bélanger

Michel Bélanger est avocat, spécialisé en recours collectif et droit de l'environnement. Il combine la double formation d'avocat et de notaire, est détenteur d'une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert Schuman, (Strasbourg, France).

Depuis 2015, il est membre de la Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il est chargé de cours en droit de l'environnement depuis 1990 à diverses universités. Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et associé de recherche senior à la Chaire en éthique et environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996).

Il est très impliqué auprès des groupes environnementaux notamment en sa qualité de président et co-fondateur du Centre québécois du droit de l'environnement (C.Q.D.E.) et de président de Nature Québec. Il a agi comme procureur dans plusieurs causes d'importance en environnement dont, les dossiers de Ciment du St-Laurent, devant la Cour suprême du Canada, des forages à Anticosti par la compagnie Pétrolia, du port pétrolier à Cacouna par la compagnie TransCanada, de la rainette faux-grillons à LaPrairie et de la Cimenterie McInnis à Port-Daniel.

Il s'est vu décerner le titre d'Avocat Émérite du Barreau du Québec en 2015 et s'est mérité le prix Pro Bono-Rajpattie-Persaud de l'Association du Barreau Canadien en 2011.



Karim Diallo

Me Diallo exerce comme avocat et médiateur, au sein de l'étude Siskinds, Desmeules, à Québec.

Il a obtenu son diplôme de la Faculté de droit de l'Université Laval (LL. B.) en 2003 et a été admis au Barreau du Québec en 2004.

Il est également détenteur d'un diplôme de maîtrise en droit international et transnational de l'Université Laval (LL. M.), obtenu en 2009.

Depuis le début de sa pratique, Me Diallo a toujours eu un intérêt marqué pour les dossiers et les causes faisant intervenir des considérations médicales et/ou environnementales. Il a notamment œuvré dans le cadre d'un important recours collectif en matière de contamination environnementale et de préjudices corporels, étant au cœur de l'équipe des avocats impliqués en demande, dans un procès d'envergure, à Québec.

Au sein de l'équipe de Siskinds, Desmeules, Me Diallo continue de développer sa pratique en matière d'actions collectives à l'échelle provinciale et nationale, notamment dans les domaines pharmaceutiques, environnementaux et de responsabilité du fabricant.

Lorne Giroux

Après des études classiques au Séminaire de Trois-Rivières, le juge Giroux complète, en 1968, une licence en droit à l'Université Laval. Il obtient ensuite un LL.M. en Urban Legal Studies de la Harvard Law School en 1970 et un doctorat en droit de l'Université Laval en 1976.

À compter de 1970, le juge Giroux poursuit une carrière d'enseignement à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il s'y consacre surtout au droit public, notamment au droit municipal, au droit de l'aménagement et au droit de l'environnement. Admis au Barreau en 1969, il pratique le droit en parallèle, dans les mêmes secteurs, au sein des cabinets Grondin, Poudrier et Bernier (1972-2002), puis Lavery, de Billy (2002-2005). Il est nommé à la Cour d'appel le 25 février 2005.

Le juge Giroux est l'auteur d'une monographie sur les aspects juridiques du zonage au Québec et de nombreux articles de revues juridiques ou chapitres d'ouvrages collectifs. Encore aujourd'hui, il est coauteur du chapitre sur les pouvoirs municipaux en matière d'urbanisme dans le volume portant sur le droit public et administratif de la Collection de droit de l'École du Barreau.



Paule Halley

Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, où elle enseigne le droit de l'environnement (1994-). Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement (2002-) et membre du Barreau du Québec (1988-). La professeure Halley est l'auteure de nombreux articles et ouvrages intéressant le droit de l'environnement et le développement durable et elle participe aux activités de plusieurs organismes, dont le Comité consultatif de l'environnement Kativik (Nunavik), l'Institut de la francophonie pour le développement durable et l'Institut Environnement, Développement et Société. Ses travaux et réalisations furent honorés, en 2015, du Prix Michel-Jurdant en sciences de l'environnement de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), du Prix scientifique de la Francophonie attribué, en 2005, par le Conseil scientifique de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et du prix « Meilleure monographie » de la Fondation du Barreau du Québec, en 2003, pour son ouvrage intitulé *Le droit pénal de l'environnement*.

Christophe Krolik

Professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, Christophe Krolik enseigne le droit des ressources naturelles et de l'énergie. Il est titulaire de la Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie dont l'objectif est de promouvoir la recherche, la formation et la diffusion des connaissances dans les domaines du droit minier, forestier et de l'énergie dans une perspective québécoise, canadienne et mondiale.

Auteur de nombreuses publications en droit des ressources naturelles, de l'énergie, de l'environnement et du développement durable, il est aussi engagé dans le projet de recherche *Economics for the Anthropocene* (E4A) piloté par l'Université McGill, University of Vermont (États-Unis) et York University (Ontario) visant à développer une nouvelle vision de la relation entre l'homme et la Terre par une réconciliation des sciences humaines et sociales avec les réalités écologiques.



Marie Lamoureux

Marie Lamoureux est agrégée des facultés de droit (section 01, droit privé) et professeur à Aix-Marseille Université. Elle est spécialiste de droit de l'énergie, ainsi que de droit des contrats et de la consommation. Après avoir soutenu une thèse en droit des contrats portant sur « l'aménagement des pouvoirs du juge par les contractants » (publiée aux Presses universitaires d'Aix-Marseille en 2006), elle a poursuivi ses recherches en ce domaine tout en développant de nouveaux axes de recherche en droit de l'énergie, particulièrement en droit des énergies renouvelables et en droit nucléaire, en lien avec des problématiques plus générales telles que le changement climatique et le développement durable. Elle enseigne le droit de l'énergie en niveau master, ainsi que le droit des contrats (internes et internationaux) en niveaux licence et master. Elle dirige le Master 2 « Droit et gouvernance des énergies » d'Aix-Marseille Université et est directrice scientifique des Presses universitaires d'Aix-Marseille.

Sophie Lavallée

Professeure titulaire, Sophie Lavallée est spécialiste du droit international et interne de l'environnement et du droit de l'aménagement du territoire. Elle est co-auteure de dizaine d'articles dans ces domaines, ainsi que de l'ouvrage *Droit international de l'environnement*, aux Éditions Yvon Blais, dont la première édition s'est méritée le prix de la Fondation du Barreau, en 2008. La troisième édition de cet ouvrage sera publiée à l'automne 2016. Ses recherches sont menées au sein du Centre de droit international et transnational (CDIT) de l'Université Laval et du Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ). Elle est membre du comité Éco-Bio du consortium Ouranos, destiné aux projets qui mettent en lien les changements climatiques et la biodiversité, membre de l'Institut EDS et de l'Institut des Hautes études internationales (HEI) de l'Université Laval.

Avocate membre du Barreau du Québec, elle a été auxiliaire juridique à la Cour supérieure de Québec, dans le District judiciaire de Québec, avant de joindre les rangs de la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle agit régulièrement comme expert-conseil auprès de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (Organisation internationale de la Francophonie (OIF)) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), dans des mandats de renforcement des capacités des pays en développement sur les changements climatiques et la biodiversité.



Karine Péloffy

Me Karine Péloffy est directrice générale du Centre Québécois du Droit de l'Environnement et membre du Barreau du Québec depuis 2007. Elle participe activement aux recours du CQDE, notamment l'obtention de deux injonctions pour protéger des espèces en péril au Québec depuis 2014. Karine a développé une rare expertise sur le droit des changements climatiques, que ce soit les approches législatives novatrices ou les recours judiciaires nationaux et internationaux. Elle a fait plusieurs rapports et présentations et publié l'un des premiers articles juridiques à ce sujet au Canada.

Elle détient un diplôme en droit trans systémique de la faculté de droit de McGill (BCL / LLB), un programme unique qui vise la compréhension comparative et transversale des différents systèmes juridiques. Elle est aussi graduée d'une maîtrise multidisciplinaire en science de la gestion des changements environnementaux de l'Université d'Oxford en Angleterre.

Elle a pratiqué en litige commercial chez Davies Ward Phillips & Vineberg, agit comme avocate en droit des communautés forestières du bassin du Congo en Afrique en plus de contribuer à une grande diversité de projets dévoués à la justice environnementale en Amérique centrale, Afrique, Europe, Australie et Asie du Sud-Est, notamment en faisant campagne avec l'initiative globale pour éradiquer l'Écocide à Londres.

Jean Piette

Associé principal chez Norton Rose Canada, il fut le premier avocat québécois à exercer sa profession exclusivement en droit de l'environnement en 1972. Il représente des clients dans le cadre de négociations avec les autorités chargées de la protection de l'environnement ou de litiges environnementaux devant des tribunaux administratifs et judiciaires ou de transactions privées soulevant des problèmes liés à l'environnement. Il est consultant accrédité en droit de l'environnement auprès de la Banque mondiale, dont le siège est situé à Washington, D.C., et a contribué, en juin 1999, à l'élaboration des lois de l'Ouzbékistan sur le contrôle des pesticides.

Avant de se joindre au cabinet, il a travaillé successivement pour les Services de protection de l'environnement, le ministère de la Justice et le ministère de l'Environnement du Québec.



Eve Truilhé-Marengo

Eve Truilhé-Marengo est chargée de recherche au CNRS. Elle est spécialisée en droit de l'environnement de l'Union européenne. Ses travaux de recherche portent sur la place des données scientifiques dans la production et l'application des normes juridiques. Elle a conduit au CERIC plusieurs projets collectifs de recherche : les enjeux de la normalisation technique internationale (en collaboration avec E. Brosset) financé par le Fonds national pour la science; la relation juge-expert dans les contentieux sanitaires et environnementaux (GIP Droit et Justice); Gouvernance de la biodiversité, droit et expertise scientifique (Fondation de recherche pour la Biodiversité). Elle dirige actuellement un projet qui porte sur "le procès environnemental : du procès sur l'environnement au procès pour l'environnement" financé par la Mission de recherche Droit et Justice. Elle consacre ses enseignements au droit de l'Union européenne et plus spécifiquement au droit de l'environnement de l'Union européenne.

